

Commune de BOISMORAND

Séance du 17 mars 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 mars 2023 à 20 h 30 en session ordinaire.

Présents : MM. MMES TAGOT Philippe, PRIGNON Désiré, BATESTI Pascal, AMBROIS-STUDER Françoise, DOS SANTOS Joël, GIRARDIN Éliane ; GAY Delphine, GAY Gilles, , BRUNET Claude, PERRON Véronique, BUSSIÈRE Xavier, DEVERT Sophie, DAVID Patrick

Absents : PINON Fabien
CHAUVET Jean-Paul

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30

Compte Administratif 2022:

● **Constatation et approbation des résultats de l'exercice 2022**

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement 2022	492 142.35	621 310.58	129 168.23
Excédent SF antérieur			440 300.44
Excédent Global SF			569 468.67
Investissement 2022	115 432.41	156 689.27	41 256.86
Excédent SI antérieur			59 176.78
Excédent Global SI			100 433.64

● **Adoption** du compte de gestion 2022 du comptable du trésor en parfaite concordance avec le compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur faisant apparaître :

un excédent de fonctionnement au 31 décembre 2022 de \Rightarrow **569 468.67 euros**

un excédent d'investissement au 31 décembre 2022 de \Rightarrow **100 433.64 euros**

● **Affectation** du résultat global de clôture du 31 décembre 2022 au budget primitif 2023 comme suit :

Résultat de fonctionnement reporté compte 002 = 569 468.67 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté compte 001 = 100 433.64 €

Budget Primitif 2023

Présentation et adoption du budget primitif 2023 qui s'équilibre

<u>Section de fonctionnement</u>	1 143 714.67 euros
<u>Section d'investissement</u>	946 200.00 euros

Travaux :

École - rénovation du groupe scolaire & mise en place d'une géothermie par sondes

Pavillon communal à côté du château d'eau – isolation, remplacement porte d'entrée, suppression chaudière fioul par une pompe à chaleur

Parc éclairage public, passage en LED

Salle polyvalente, en cours de réflexion

CDCG

Modification des statuts validée

Rapport de la CLECT acté

Fibre – réunion le 06 avril à 20 h 30 à la salle polyvalente de **Les Choux** – Rue de Dampierre

La séance est levée à 21 h 45.

Le Maire,

Philippe TAGOT

